

LA COTISATION ANNUELLE

19€

Exigible à l'adhésion puis au 1^{er} janvier de chaque année.
Prévue dans les statuts de l'Association, elle contribue à la vie associative.
Elle permet également à l'Adhérent de bénéficier d'un accompagnement.

ABONNEMENT MENSUEL OFFRE SÉRÉNITÉ _____ 24€/mois (20€ HT)

Coût des communications (sans option Carte SIM) :

- Alarmes d'urgence : 0,15 centimes / minute
- Alarmes techniques et tests cycliques : gratuits

Coût des communications (avec option Carte SIM) :

- Alarmes d'urgence et alarmes techniques et tests cycliques : inclus dans l'abonnement

LES OPTIONS

- CARTE SIM (Obligatoire en cas d'absence de ligne téléphonique classique ou de dégroupage total) _____ 5€/mois (4,16€ HT)
- BOÎTIER À CLÉS _____ 3€/mois (2,50€ HT)
- DÉTECTEUR DE CHUTE _____ 3€/mois (2,50€ HT)
- 2ÈME DÉCLENCHEUR _____ 3€/mois (2,50€ HT)
- DÉTECTEUR DE FUMÉE CONNECTÉ _____ 3€/mois (2,50€ HT)

LES PRODUITS À LA VENTE

- BALISAGE LUMINEUX _____ Sur devis
- DÉTECTEUR HANDICAP _____ Sur devis

LES FRAIS DIVERS

- DÉPÔT DE GARANTIE MATÉRIEL _____ 50€ (41,66€ HT)
- REMPLACEMENT DÉCLENCHEUR PERDU (CLASSIQUE / DÉTECTEUR DE CHUTE) _____ 40€ (33,33€ HT) / 70€ (50€ HT)
- FRAIS DE DOSSIER _____ 20€ (16,66€ HT)
- FRAIS DE MAIN D'OEUVRE / TRAVAUX ELECTRICITÉ _____ 60€/heure (50€ HT)
- DEPLACEMENT TECHNICIEN (POUR TOUTE INTERVENTION)
- ZONE 1 : Lyon 3° / Lyon 6° / Villeurbanne _____ 35€ (29,16€ HT)
- ZONE 2 : Autres arrondissements de Lyon et communes de la Métropole _____ 45€ (37,50€ HT)
- ZONE 3 : Communes du Nouveau Rhône et autres départements _____ 60€ (50€ HT)